



IADT
INSTITUT D'AUVERGNE DU
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Compte rendu de la réunion du conseil d'orientation de l'IADT 11 octobre 2013 à 16h30

Présents :

Paul Guerry – CG03
Jean-Charles Edouard – Master STRATAM
Mauricette Fournier – Master TAM
Dominique Vollet – IRSTEA
Sylvie Lardon – Master TAM
Franck Alcaraz – Conseil régional
Laurent Rieutort – Master DYNTAR / IADT
Claude Devès – IADT
Marie Hergat-Gruau – IADT

Excusés :

Sébastien Marchand – Master DEGCT
Charles André Dubreuil – Master DEGCT
Sébastien Defix – Master DEGCT et Licence
professionnelle Management des Collectivités
Territoriales
Maurice Thuizat – CG 03
Raphaël Berthold – Master TVT
Mohammed Chahid – enseignant /
intervenant professionnel
Jean-Pierre Dayras – CG 03
Sandra Rougé - Doctorante

Claude Devès introduit la réunion avec un point sur l'état d'avancement du GIP IADT, dont les statuts devraient pouvoir être déposés de manière définitive début novembre, laissant espérer un démarrage effectif de la structure au 1^{er} janvier 2014.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Laurent Rieutort rappelle que l'IADT représente environ 200 étudiants, soit près de 150 stages de fin d'études chaque année en Auvergne et un peu partout sur le territoire national, ce que l'on peut considérer comme une force de frappe non négligeable.

- Modules transversaux :

Dates : semaine du 9 au 13 décembre

(Le 10 décembre aura lieu à l'IADT le lancement du PSDR, auquel sont naturellement invités tous les étudiants. Les enseignants sont néanmoins libres de maintenir ou non des cours durant cette journée).

Quatre modules sont proposés aux étudiants de Master dans le cadre de cette semaine transversale :

- Elevage et développement durable des territoires (proposé par l'INRA, l'IRSTEA et l'UBP)
- Enjeux environnementaux et développement économique (proposé par VétAgro Sup)
 - Territoires de qualité, qualité des territoires (proposé par l'UBP)
- Le patrimoine immatériel dans les collectivités territoriales (proposé par l'UDA, associant l'UBP)

Il est rappelé que ces modules doivent faire l'objet d'une évaluation finale. Celle-ci peut avoir lieu en fin de semaine ou plus tard dans l'année, sa présentation est libre (rapport, poster, restitution orale ...)

Il est fait mention d'une commande de diagnostic territorial passée par Saint Flour. Ce type de commande pourrait tout à fait faire l'objet d'un module transversal si les commanditaires proposent un financement adapté.

- Journées thématiques M2

La journée thématique sur l'Europe est fixée au 21 janvier.

Elle sera organisée de manière équivalente à celle de l'année passée ; soit des présentations thématiques le matin : l'identité européenne – rappels historiques, ou un focus sur un programme spécifique (ex. FSE et gestion de mesures), la coopération dans les programmes européens. L'après-midi sera consacré à l'actualité de la programmation des fonds européens : les règles 2014-2020, leurs spécificités, l'état du fonctionnement.

Le Conseil régional propose de mobiliser ses services sur l'organisation de cette journée.

La journée thématique sur l'usage du numérique au service du développement territorial est fixée au 18 mars.

Son contenu sera précisé ultérieurement, étant entendu que cette journée mobilisera tant des enseignants-chercheurs que des techniciens de collectivités locales.

Cette journée pourra être ouverte plus largement, aux élus et techniciens.

La journée thématique sur les Nouvelles Ruralités :

Il s'agira de proposer une journée de débats aux étudiants sur le rapport rendu à ce sujet au Sénat par l'ADF. Le Conseil Général de l'Allier, qui est chef de file de cette démarche pour le compte de l'ADF accompagnera l'IADT dans la préparation de cette journée, à laquelle pourrait participer le Président Dufrègne.

La date en sera fixée prochainement.

- Journée thématique Licences Pro

La journée thématique sur la gestion des risques se tiendra le 6 mars.

Hélène Mainet et Sébastien Defix ont proposé conjointement de monter une journée sur la gestion des risques à proposer à l'ensemble des licences professionnelles de l'IADT, ainsi qu'à la Licence Professionnelle Agenda 21. Cette journée sera ouverte aux élus et techniciens des collectivités locales. Elle sera aussi proposée aux M2.

Dominique Vollet propose d'associer à cette journée un temps sur les risques sanitaires.

- Présentation des projets collectifs des Masters pour l'année universitaire 2013-2014 :

Laurent Rieutort rappelle que les projets collectifs sont des projets pédagogiques, encadrés par l'équipe enseignante, qui se déroulent pendant le temps de l'année universitaire. Suivant le type de projet, ils peuvent mobiliser un ou plusieurs masters de l'IADT en fonction des compétences requises. Ces projets sont en fait des réponses à des commandes passées par des collectivités, organismes publics, associations ou entreprises privées.

- La DATAR commandite le master STRATAM pour un projet relatif aux mobilités durables. Ce projet collectif est lancé à la suite de deux stages de fin d'études qui ont permis d'entamer la réflexion.

- Pour les TAM, il s'agira de mener une expérimentation de démarche participative sur les territoires de Brioude et Saint Flour, visant en l'identification des enjeux de développement de ces territoires, et

l'adaptation des propositions de formation aux besoins des territoires.

- Pour les DYNTAR, la Société Electerre de France souhaite mener à bien un projet de développement territorial visant à permettre à la population du territoire de Chaudes-Aigues, de s'approprier un projet géothermique et d'en rechercher des débouchés apportant une réelle plus-value au territoire en matière économique.

- Les TVT travaillent cette année à un projet de valorisation du patrimoine culturel en région Limousin.

- Les juristes préparent et organisent un colloque sur le patrimoine immatériel des collectivités locales. Ce colloque aura lieu à l'IADT pendant le second semestre.

D'autres projets sont à l'étude, qui seront apportés progressivement aux étudiants de l'IADT, notamment une réflexion sur l'accès aux services dans le département du Cantal, mais aussi un projet d'animation de quartier à Clermont-Ferrand porté par le service animation de la jeunesse et des loisirs de la ville (l'idée serait ici de former des animateurs de quartiers à la valorisation de leur quartier).

Il est d'autre part précisé que l'IADT a été intégré au rapport de CESR sur la recherche et l'innovation, au titre des structures de recherche-action.

- Les stages de fin d'études

L'URCOFOR a choisi cette année de travailler avec deux étudiantes de l'IADT dans le cadre d'une mission de stage de fin d'études. Cette mission avait été travaillée en amont avec l'IADT pour correspondre, tant aux besoins de la COFOR qu'aux attendus des formations qui se déroulent dans l'IADT.

Ces étudiantes ont été sélectionnées par la COFOR, au vu des diverses réponses reçues suite à l'offre de stage publiée, pour la complémentarité de leurs profils : un profil aménagement/cartographie ; un profil juridique/aménagement.

Ces étudiantes ont été domiciliées à l'IADT pendant tout le temps de leur stage, intégrées ainsi à l'équipe de l'IADT et bénéficiant librement des équipements que propose le bâtiment. Leur maître de stage dans l'entreprise s'est vu attribuer un bureau dans l'IADT pour suivre et encadrer au mieux les travaux des deux stagiaires.

Cette expérience s'est avérée excellente pour tous et peut être renouvelée dans le cadre de futurs stages de fin d'études.

- Les projets de l'IADT

Le Conseil régional présente un certain nombre de pistes de travail, qui ont été intégrées au plan d'action sur trois ans présenté par l'IADT à l'appui de la demande de reconnaissance du GIP parmi lesquels : le PSDR 4, un colloque d'échelle Massif central sur l'ingénierie des territoires, différentes études à mener dans le cadre du prochain SRADT, l'évaluation du SRADT actuel, des missions d'expertise, une base documentaire numérique.